

La Grièche

La feuille de contact de la Cellule Ornithologique
du sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse
N°62 – Juin 2020

SOMMAIRE

- La chronique de l'hiver dernier p. 2
- Le Lierre grimpant p. 22
- Le Grand-duc d'Europe p. 29
- La page bota :
 La Guimauve hirsute p. 35



natagora
Entre-Sambre-
et-Meuse

Cercles des Naturalistes
de Belgique asbl



Section
LE VIROINVOL

COMITÉ DE RÉDACTION ET DE RELECTURE :

JACQUES ADRIAENSEN, ANDRE BAYOT,
PHILIPPE DEFLORENNE, THIERRY DEWITTE,
MEVE DIMIDSCHSTEIN, CHARLES DORDOLO,
PASCALE HINDRICQ, GEORGES HORNEY,
MARC LAMBERT, MICHAEL LEYMAN,
OLIVIER ROBERFROID.

Un hiver classique pour la « Grièche »

Cette période confirme l'installation d'espèces arrivées et discutées dans nos précédentes chroniques. Ainsi, un Fuligule milouinan, les 3 différents plongeurs, un Harle huppé et trois Macreuses brunes sont encore notés aux BEH, de même que 7 Cygnes chanteurs à Erpion. Du côté de Roly, on trouve des Cygnes de Bewick, ainsi qu'à Virelles. Parmi les improbables, on peut pointer en décembre une Aigrette garzette en vol à Roly et une Fauvette à tête noire, à Jamagne. Dès février, les premiers retours s'amorcent avec les Rougequeues noirs ou les Tariers pâtre, annonçant un mouvement généralisé dont il sera question dans nos prochaines chroniques.

Philippe Deflorenne

Vous pouvez encoder vos données en ligne sur : <http://observations.be/> ou sur <http://lagrieche.observations.be/index.php> (même base de données).

L'adresse d'envoi pour les données écrites, les textes et les commentaires éventuels est : lagrieche@gmail.com ou par courrier postal: 212, rue des fermes à 5600 Romedenne.

Si vous souhaitez nous soumettre spontanément vos propres photos, merci de nous les envoyer par e-mail à l'adresse suivante : lagrieche.photos@gmail.com

Au cas où vous ne possédez pas d'ordinateur, vous pouvez recevoir « La Grièche » en format papier. Vous pouvez l'obtenir auprès de Thierry Dewitte à l'adresse : **chaussée de Givet, 21 à 5660 Mariembourg.**

Vous pouvez également retrouver les différents numéros de la revue sur le site de la régionale Entre-Sambre-et-Meuse de Natagora : <http://www.natagora.be/index.php?id=1760>

Pour le comité de rédaction,

André Bayot et Jacques Adriaensen

LA CHRONIQUE

DECEMBRE 2019 – FEVRIER 2020

On retiendra de l'hiver dernier sa douceur exceptionnelle. Il restera comme l'un des hivers les plus doux que nous ayons connus depuis presque 200 ans. **Depuis 1833**, le record de température hivernal à Uccle reste celui observé en 2007 (6,6°C). Il se situe en **3ème position**, juste derrière 2016.

L'hiver 2019-2020 à Uccle en quelques chiffres (données IRM)

Le tableau ci-dessous est un bilan climatologique de l'hiver 2020 à Uccle (de décembre 2019 à février 2020) pour 4 paramètres. La première partie du tableau (cadre bleu) concerne l'ensemble de la saison. La seconde partie (cadre rouge) donne les mêmes valeurs, cette fois mois par mois.

Paramètre :	Température	Précipitations	Nb de jours de précipitations	Insolation
Unité :	°C	l/m ²	jours	heures:minutes
HIVER 2019-2020				
Hiver 2019-2020	6,3	230,3	58	169 :58
Normales	3,6	220,5	54,8	180 :29
DECEMBRE 2019				
Décembre 2019	5,9	71,4	21	55 :08
Normales	3,9	81	19	45:08
JANVIER 2020				
Janvier 2020	5,9	51,3	15	57 :23
Normales	3,3	76,1	19	58:34
FEVRIER 2020				
Février 2020	7,0	107,7	22	57 :24
Normales	3,7	63,1	16	76 :36

(*) Définitions des niveaux d'anormalité :

Niveaux d'anormalité des valeurs
Valeur proche de la norme
Valeur parmi les 5 plus élevées/faibles depuis 1981
Valeur parmi les 3 plus élevées/faibles depuis 1981
Valeur la plus élevée/faible depuis 1981

Abréviations :

ESEM = Entre-Sambre-et-Meuse

BEH = Barrages de l'Eau d'Heure

DHOE = Dénombrement hivernal des oiseaux d'eau (voir <https://www.aves.be/index.php?id=1387>)

Plongeon arctique (*Gavia arctica*) : Arrivé à la Plate Taille le 01/11, un oiseau de premier hiver y sera observé jusqu'au 06/12, en compagnie du Plongeon imbrin. L'arctique est rarement vu à l'intérieur des terres, les dernières mentions sur les BEH datent de décembre 2014 et novembre 2016.

Plongeon imbrin (*Gavia immer*) : Un imbrin de premier hiver est contacté de manière régulière du 04/11 au 25/12 sur la Plate Taille. Les BEH constituent certainement un des meilleurs spots pour l'espèce. L'hivernage de jeunes oiseaux y est quasiment annuel.

Plongeon catmarin (*Gavia stellata*) : Un ex., observé sur la Plate Taille depuis le 24/11, n'est plus observé après le 07/12.

Grèbe castagneux (*Tachybaptus ruficollis*) : Mis à part quelques données à Boussu-lez-Walcourt, Gochenée et Florennes, le petit bouchon se retrouve exclusivement sur les BEH, principalement en décembre. La population semble moins fournie que les années précédentes. Le maximum sera atteint le 02/12 où 28 ex. sont comptabilisés sur l'entièreté du site. Il est signalé à Virelles à une seule reprise, le 25/02.

Grèbe huppé (*Podiceps cristatus*) : Présence dominante sur les BEH, avec 178 ex. le 14/12, lors d'une journée de dénombrement des oiseaux d'eau et à l'étang de Virelles, avec un minimum de 60 ex. le 08/02. Quasi absent sur les autres plans d'eau de l'ESEM. Mention du premier couple paradant au lac de l'Eau d'Heure le 25/12.

Grand Cormoran (*Phalacrocorax carbo*) : Ce piscivore notoire est observé, de l'unité à la dizaine, sur tous les plans d'eau de la région. Lors de son recensement le 13/12, le lac de l'Eau d'Heure accueille un grand dortoir réparti en 2 zones, hébergeant 215 ex. dont une trentaine d'immatures. Une belle population d'hivernants est aussi notée le 18/01 à l'étang de Virelles, avec 116 ex. dont 90 adultes.



Grand cormoran 16 02 2018- BEH © Georges Horney

Butor étoilé (*Botaurus stellaris*) : Fort discret et mimétique avec son plumage brun chamois, le très confidentiel Butor étoilé est mentionné 1 seule fois, le 20/01 à l'étang de Virelles, par Sébastien Pierret.

Aigrette garzette (*Egretta garzetta*) : Une donnée hivernale de cet ardéidé au caractère méditerranéen nous est rapportée le 24/12, à Roly.

Grande Aigrette (*Casmerodius albus*) : Même si les mentions sont nombreuses, quotidiennes et réparties sur l'ensemble de l'ESEM, cet hiver, nous ne parlons pas de groupes de centaines mais plutôt de dizaines d'individus. Les prés de Frasnès, à proximité de l'Eau Blanche, ont attiré durant toute la période jusqu'à 50 ex. à la recherche de nourriture. Le seul regroupement nocturne est observé à Virelles, avec un total de 71 ex. au maximum, entre la mi-décembre et la mi-février. Plus modestement, le site des BEH accueille des oiseaux solitaires ou en petits nombres, avec tout au plus 32 ex. le 01/12



Grandes Aigrettes - 31 12 2014 - Virelles - © Jean-Marie Schietecatte

Héron cendré (*Ardea cinerea*) : Très opportuniste quant à son alimentation, le héron est signalé durant toute la période sur l'ensemble du territoire, à l'unité ou en petits groupes. Quelques dénombrements plus importants sont réalisés aux BEH, avec 43 ex. le 17/02 et 55 ex. le 26/02 dont une majorité d'oiseaux en plumage nuptial. La douceur de l'hiver permet le retour à l'héronnière de Couvin dès le 14/02, avec 9 nids occupés, et à Virelles le 15/02, avec 3 nids.

Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*) : Virelles, "the place to be" pour les cigognes. Le ou la primo arrivante occupera le nid en solo, dès le 18/01. Il lui faudra braver la pluie et les vents violents de cette fin d'hiver, en attendant la Saint Valentin... Son ou sa partenaire arrive enfin le 15/02. Ensemble, ils occupent le nid qui finira par chuter. Dès le 25/02, courageusement, ils entament sa reconstruction, un peu plus bas. Le couple est signalé régulièrement, "se nourrissant" à La Prée à Dailly.

Cygne tuberculé (*Cygnus olor*) : Répandu partout en ESEM, c'est sur les grands plans d'eaux que l'on peut observer les concentrations les plus importantes, comme à l'étang de Roly, avec 30 ex. le 02/02. À la même date, 49 oiseaux sont comptés sur les différents étangs des BEH. Par contre, ce cygne n'est aperçu à l'étang de Virelles qu'à 3 reprises. Un couple est mentionné durant toute la période, à Boussu-lez-Walcourt. Tout comme pour la Grande Aigrette, les prés de Frasnès attirent ce grand anatidé à la recherche de nourriture.

Cygne de Bewick (*Cygnus colombianus*) : Y trouvant calme et nourriture, 2 ex. adultes sont signalés à Roly du 28/12 au 05/01. L'étang de Virelles accueille 6 oiseaux en pose migratoire, le 17/02.

Cygne chanteur (*Cygnus cygnus*) : Erpion, bastion du Cygne sauvage en ESEM, héberge un maximum de 7 ex., soit 4 adultes et 3 juvéniles, du 23/12 au 31/01. Précisons que du 23/12 au 30/12, seul 1 couple et 3 juvéniles sont présents. Ils seront rejoints par un couple le 01/01. Ensemble, ils vagabondent entre Erpion, Roly et les BEH.



Cygne chanteur - 30 12 2019 - Roly - © Gonze Maxime

Oie de la toundra (*Anser serrirostris*) : Hugues Dufourny remarque deux ex. le 15/12 à Villers-le-Gambon, en compagnie de Bernaches du Canada.

Oie rieuse (*Anser albifrons*) : Un oiseau accompagnant des Bernaches du Canada est observé régulièrement autour des BEH, à partir du 06/01 et jusqu'au 02/03. Le 20/01, sans doute le même oiseau, est observé à Villers-deux-Églises.

Oie cendrée (*Anser anser*) : Durant le mois de décembre, jusqu'à 6 ex. stationnent aux BEH. Deux mentions de beaux vols migratoires: 20 ex. à Dailly le 05/02 et, en vol nord-ouest, 40 ex. le 25/02 à Oignies-en-Thiérache.

Bernache du Canada (*Branta canadensis*) : Atteignant des effectifs impressionnants, tant aux BEH qu'à Roly, la Bernache du Canada est bien notée durant les trois mois d'hiver où elle s'observe aussi en plus petits nombres et de manière plus dispersée dans nos campagnes. Ces Anatidés imposants et envahissants atteindront les 400 ex. sur les BEH début décembre, illustrant le fait qu'elles recherchent la proximité de leurs congénères, durant la mauvaise saison.

Bernache nonnette (*Branta leucopsis*) : Présence exceptionnelle d'un groupe de 30 ex. le 26/01 aux BEH. Ce dernier sera encore plus étoffé 4 jours plus tard, comptabilisant finalement 45 oiseaux.

Ouette d'Égypte (*Alopochen aegyptiacus*) : Forcément moins représentée que la Bernache du Canada, pointons malgré tout ce groupe de 37 ex. à Virelles, le 15/12. Habituellement rencontrées par 2, 3 ou 4 ex., les ouettes affectionnent nos principaux plans d'eau, mais aussi la proximité des rivières, les prairies détrempées ou les petits étangs d'agrément.

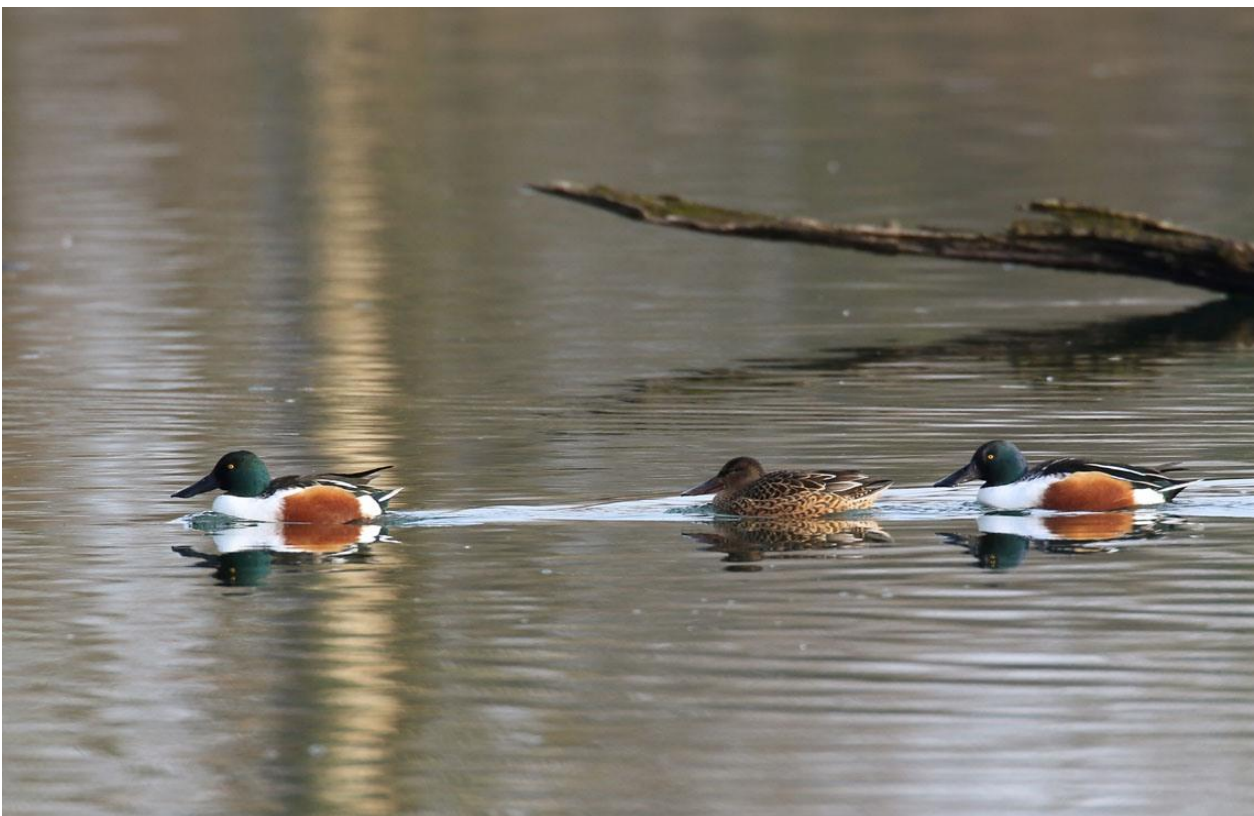
Tadorne de Belon (*Tadorna tadorna*) : Pour cette espèce, juste 3 ex. le 15/12 aux BEH et 2 ex. à Virelles, le 21/02.

Canard siffleur (*Anas penelope*) : Le 02/12, on note 16 ex. aux BEH, essentiellement cantonnés sur le lac de l'Eau d'Heure. Par la suite et au cours de l'hiver, les données ne dépasseront pas 5 individus chez ce canard brouteur, plus habitué aux polders de la côte qu'à l'intérieur des terres. Le 29/12, un maximum de 4 ex. est observé à Virelles.

Canard chipeau (*Anas strepera*) : Présent sur les trois principaux plans d'eau de la région, avec un arrivage net et massif dès le 05/12, suite à une vague de froid. On dénombre alors les maxima suivants : 30 ex. à Roly le 14/12, 211 ex. aux BEH le 09/01 et 64 ex. à Virelles le 09/02. Soulignons que, dès janvier, les tendances s'inversent : les effectifs de Virelles gonflent tandis que ceux des BEH décroissent, avant d'en voir la diminution généralisée dès la mi-février.

Sarcelle d'hiver (*Anas crecca*) : Cette espèce est toujours bien renseignée, en nombres très variables et sans tendance particulière, traduisant juste une grande mobilité de ce petit Anatidé. On retiendra 39 ex. le 05/12 aux BEH, 9 ex. à Virelles le 09/02, 7 ex. à Roly le 28/02, 8 ex. sur un petit étang de Donstiennes et quelques oiseaux sur des retenues d'eau à Seloignes, La Prée, Florennes et Jamagne.

Canard souchet (*Anas clypeata*) : Ce canard au bec spatulé se montrera très discret cet hiver. Moins d'une dizaine de souchets hivernent, dispersés exclusivement sur les BEH, Virelles et Roly, si l'on excepte un individu, hivernant probable à Florennes.



Canard souchet –Harchies- 28/12/2019© Olivier Colinet

Canard colvert (*Anas platyrhynchos*) : Le canard le plus répandu, tant en nombre de données qu'en termes d'individus. Pour se donner une idée, prenons les résultats obtenus sur nos 3 plans d'eau majeurs, lors de la journée du 14/12 dévolue au dénombrement hivernal des oiseaux d'eau, à savoir : 565 ex. pour les BEH, 230 ex. pour Virelles et 122 ex. pour Roly. Ailleurs, les données nous viennent de quelques concentrations en rivières et ruisseaux, tout comme sur quelques mares dans les prairies et les cultures.

Canard pilet (*Anas acuta*) : Toujours aussi rare, comme en témoigne cette unique observation de 2 ex. de passage sur les BEH, le 15/02.

Nette rousse (*Netta rufina*) : Ce magnifique canard à la coiffe orientale est devenu annuel dans notre région. Jusqu'au 03/12, ce seront jusqu'à 4 mâles et 3 femelles qui seront dénombrés aux BEH.

Fuligule milouin (*Aythya ferina*) : Les comptages effectués simultanément en décembre sur nos plans d'eau nous donnent des chiffres qui ne dépassent pas la centaine de milouins. En janvier, on dénombre un maximum de 106 ex. le 19/01 à Virelles, à peine 18 ex. aux BEH le 15/02 et 30 ex. à Roly, le 24/02. Notons encore ces 65 ex. au Grand Vivier de Gozée, le 15/02.

Fuligule morillon (*Aythya fuligula*) : Le Fuligule morillon est le canard plongeur le plus fréquent dans l'ESEM, en décembre et janvier. Ce sont les BEH qui retiennent la grande majorité des hivernants : ils hébergent 426 morillons le 05/12, avant de voir leurs effectifs régresser jusqu'à 195 ex., le 15/02. À la même date, Virelles aura malgré tout accueilli 44 ex.

Fuligule milouinan (*Aythya marila*) : Tout au long de la période aux BEH, 3 femelles et 1 mâle de premier hiver sont observés régulièrement. La mue de ce canard nordique est déjà bien avancée à la mi-janvier.



Fuligule milouinan - 15 12 2019 - BEH - ©Luc Claes

Garrot à œil d'or (*Bucephala clangula*) : Les BEH hébergent la plupart des garrots hivernants ; les chiffres fluctuent pour atteindre un maximum de 26 ex. recensés le 18/01 (comptages effectués lors du DHOE). L'étang de Virelles en abrite seulement de 1 à 3 ex. tout au long de la période. Des couples sont surpris en parade, dès le 15/12.

Harle piette (*Mergus albellus*) : La quasi-totalité des observations signale un seul individu mâle aux BEH. Deux femelles, plus discrètes, sont repérées uniquement le 18/01, lors des DHOE.

Harle huppé (*Mergus serrator*) : Généralement confiné aux régions côtières, le Harle huppé est toutefois de passage chaque année en ESEM, en très petits nombres. On relèvera un individu de type femelle au lac de la Plate Taille (BEH), entre le 06 et le 11/01.

Harle bièvre (*Mergus merganser*) : Cette espèce habituelle, fidèle à notre région, sera vue sur nos 3 principaux plans d'eau, en nombres très restreints cet hiver. Les maxima sont respectivement de 9 ex. le 31/12 à Roly, 7 ex. le même jour aux BEH et 8 ex. le 27/01 à Virelles. Notons que 2 individus sont aperçus à Treignes (vallée du Viroin) à plusieurs reprises, durant le mois de janvier.

Macreuse brune (*Melanitta fusca*) : Le 25/12, comme à leur habitude, 2 individus plongent les ailes à moitié fermées, à la recherche d'écrevisses. Parfois, ils sont même en compagnie du Plongeon imbrin.

Un des deux oiseaux est certainement un mâle, car il présente des zones bien noires sur la tête. Le 19/01 ils seront 3. En effet, un nouveau mâle de premier hiver viendra rejoindre le binôme déjà en place. La rareté de l'hivernage de Macreuses brunes en région wallonne justifie qu'on la souligne. Et il en ressort que les BEH constituent un site de choix pour cette espèce au caractère maritime assez marqué.



Macreuse brune - 11 01 2020 2 - BEH - © Charles Henuzet

Milan royal (*Milvus milvus*) : Presque toutes les observations font mention d'individus isolés, très majoritairement à partir du 09/02. C'est à cette date également que l'on commence à repérer des ex. en migration nord.

Autour des palombes (*Accipiter gentilis*) : Ce puissant mais farouche rapace forestier reste discret. Il est identifié tout au long de l'hiver, toujours isolé, dans les localités suivantes : Mariembourg, Roly, Hemptinne, Surice, Merlemont, Boussu-en-Fagne, Saint-Aubin, Nismes, Dourbes, Vierves, Boussu-lez-Walcourt, ainsi que dans les territoires jouxtant les BEH.

Épervier d'Europe (*Accipiter nisus*) : Pas loin de 100 observations pour ce petit rapace opportuniste, « terreur des mangeoires ». A chaque fois, il s'agit d'un individu isolé.

Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*) : Pendant toute la mauvaise saison, on relève régulièrement des données d'individus isolés. Aucun dortoir n'est signalé cette année.



Busard Saint-Martin - 04 01 2020 - Castillon - © Charles Henuzet

Buse variable (*Buteo buteo*) : Les nombreuses mentions de cet oiseau de proie très commun indiquent en général de 1 à 4 ex. On note cependant un maximum de 6 ex. à Florennes le 07/12, de 6 ex. le 30/12 à Samart, ou encore de 5 ex. le 15/02, à Lompret.

Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*) : Il bénéficie des mêmes ressources alimentaires que la buse et est, lui aussi, très présent cet hiver : 260 données au total !

Faucon émerillon (*Falco columbarius*) : Une seule mention pour ce spécialiste de la chasse aux passereaux en milieu ouvert : le 05/01, il chasse à basse altitude au-dessus d'un talus du contournement de Couvin.

Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) : Notre champion de la "chasse en piqué" est toujours régulièrement observé aux alentours des BEH, ce qui est logique quand on sait que cette espèce niche sur la tour du grand barrage de la Plate Taille et qu'elle reste souvent près de son lieu de nidification en hiver. On renseigne également le pèlerin à plusieurs reprises du côté de Florennes et Roly ou encore à Romedenne et Villers-le-Gambon.

Perdrix grise (*Perdrix perdrix*) : Seulement 2 données pour cet hiver. Soulignons une douzaine d'ex. surprise dans un gagnage cynégétique, le 21/01 à Hemptinne.

Faisan de Colchide (*Phasianus colchicus*) : Cet exotique est bien représenté un peu partout et entretenu, à des fins cynégétiques, en de nombreux endroits. Un maximum de 7 ex. est noté à Hemptinne le 21/01.

Râle d'eau (*Rallus aquaticus*) : Le Râle d'eau est un hivernant régulier dans l'ESEM. Sa discrétion en fait une espèce rarement observée de visu, donc plus souvent entendue. Des individus isolés sont repérés durant toute la période, à proximité des habituels étangs de Roly et de Virelles.

Gallinule poule d'eau (*Gallinula chloropus*) : Les effectifs hivernaux de cette espèce sont à nouveau assez restreints. La gallinule est signalée ici et là en petits nombres, avec comme maxima 8 ex. le 14/12 à Flavion (Florennes), 6 ex. le 25/01 à Falemprise (BEH) et 4 ex. le 19/02 à l'étang de Gozée.

Foulque macroule (*Fulica atra*) : Comme chaque année, de nombreuses foulques prendront leurs quartiers d'hiver aux BEH. Ceux-ci en abritent la population de loin la plus significative. Les DHOE successifs y rapportent des populations totalisant respectivement 1552 ex. le 14/12, 1516 ex. le 18/01 et 796 ex. le 15/02. On en observe aussi de bien plus petits nombres aux étangs de Virelles, Roly et Gozée.

Grue cendrée (*Grus grus*) : Deux premiers passages migratoires sont épinglés en février : 150 ex. le 08 à Aublain et 21 ex. le 20 à Tarcienne.

Pluvier doré (*Pluvialis apricaria*) : Des premiers individus isolés sont contactés entre Florennes et l'ouest de Philippeville. A partir de la fin février, place à quelques passages migratoires, comme ces 12 ex. le 24 à Jamagne, 13 ex. le 25 à Surice et 16 ex. le 27 à Yves-Gomezée.

Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*) : La variation des effectifs dénombrés d'une année à l'autre est sans doute à attribuer aux aléas climatiques et aux dérangements provoqués par certaines activités humaines. De nombreuses observations provenant de toute la zone et pendant toute la période nous ont été rapportées. Par contre, où sont passés les grands groupes de plusieurs centaines d'individus des années précédentes ? Les maxima pour la période sont de 80 ex. posés le 04/02 à Virelles et du même nombre passant en vol le 15/02 à Gozée.

Bécassine sourde, (*Lymnocyptes minimus*) : Cette bécassine particulièrement discrète n'est malheureusement visible que lorsqu'elle est dérangée (très mimétique, elle ne décolle que lorsque l'on "met le pied dessus"). Cet hiver, elle est contactée en petits nombres à différents endroits de la Fagne : la vallée de l'Eau Blanche (RN de La Prée et Frasne-lez-Couvin), Roly (dans la roselière d'Onoye et au Vivi des Bois) et Romedenne (RN de la Vallée de l'Hermeton).

Bécassine des marais (*Gallinago gallinago*) : Plus commune et donc plus souvent renseignée que sa petite cousine « sourde ». Virelles affiche les chiffres les plus élevés, surtout en janvier où un maximum de 112 ex. est signalé le 18 et à nouveau 100 ex. le 31. Les autres données intéressantes sont : 6 ex. le 09/12 à La Prée (entre Aublain et Mariembourg), 17 ex. le 26/01 dans la Vallée de l'Hermeton (Romedenne), 7 ex. le 30/12 aux Onoyes (Roly) et 6 ex. le 08/02 à la RN des Tournailles (entre Villers-en-Fagne et Sart-en-Fagne).

Bécasse des bois (*Scolopax rusticola*) : Peu recherchée par les ornithologues, la Bécasse des bois est certainement un des oiseaux les plus prestigieux de nos forêts, où elle surprend par son mimétisme. Elle semble être assez largement répandue, mais son mode de vie est discret et le nombre des observations reste probablement bien en-deçà de la réalité. On recueille 22 données de ce scolopacidé pour cet hiver, en isolés ou par paires, à peu près équitablement réparties suivant les différentes entités géomorphologiques de notre territoire.

Chevalier culblanc (*Tringa ochropus*) : Ce n'est pas fréquent, mais effectivement ce petit limicole peut hiverner. Serait-ce la première fois dans notre région ? Un ex. est présent du 28 au 31/12 à Roly (vaste vasière du Fraity en assec), puis le 06/01 dans la vallée de l'Hermeton et enfin le 23/02 à Doische.

Goéland cendré (*Larus canus*) : L'hiver doux explique très probablement les faibles nombres enregistrés sur ce même lac, avec un maximum de 522 ex. le 07/12.

Goéland brun (*Larus fuscus*) : Pas de comptage global réalisé en janvier, ce qui aurait permis de connaître le nombre d'oiseaux hivernants, mais un maximum de 384 ex. est dénombré le 05/12, sur tout le site des BEH, donnant une idée de l'effectif total.

Goéland leucophée (*Larus michahellis*) : Peu renseigné mais clairement sous-détecté. Le maximum enregistré fait état de 27 ex. le 07/12, aux BEH.

Goéland argenté (*Larus argentatus*) : Tout comme pour le cendré, l'hiver doux n'aura pas permis d'apport massif d'argentés. Au minimum 76 ex. sont comptabilisés le 05/12 aux BEH, ce qui est très peu, mais caractéristique d'un manque de vagues de froids, apportant avec elles la sous-espèce *argentatus* du nord-est de l'Europe.

Goéland pontique (*Larus cachinnans*) : Cette espèce est également sous-estimée cet hiver. On note 75 ex., le 05/12, rien que sur l'Eau d'Heure. L'espèce est en effet beaucoup plus présente dans la région. On retiendra cette phrase de Hugues Dufourny parlant des BEH : « *Il y en a BEAUCOUP sur le site...* ».



Mouette rieuse
(*Chroicocephalus ridibundus*) :

Un seul comptage global au dortoir de la Plate Taille fait état d'un minimum de 4700 ex., le 02/12.

Mouette rieuse juvénile- 23 12 2019 - BEH - © Roland Fromont

Mouette mélanocéphale (*Larus melanocephalus*) : Un seul individu hivernal, un adulte, repéré les 01 et 02/12 à la Plate Taille (BEH).

Mouette pygmée (*Larus minutus*) : Au même endroit, 6 individus tardifs, le 01/12.

Pigeon colombin (*Columba oenas*) : La migration est dernière nous et seuls les hivernants peuvent être observés. Se nourrissant surtout au sol en zones de cultures, les plus beaux groupes sont vus à Clermont-lez-Walcourt, 80 à 100 ex. les 19 et 21/01, ainsi qu'à Vogenée, 38 ex. le 26/02 dans une zone MAEC de céréales. Sinon, quelques petites bandes de moins de 10 ex. sont surprises jusqu'à fin février à Fagnolle, Jamiolle, Saint-Aubin, Senzeille, Hemptinne, Silenrieux et Virelles. Comme pour le Pigeon ramier, des chanteurs peuvent s'entendre très tôt, 1 ex. à Dourbes le 11/01, à Dailly les 25/01 et 05/02, à Sart-en-Fagne le 05/02, à Mariembourg le 15/02 et au Bois de Blaimont à Virelles le 20/02.

Pigeon ramier (*Columba palumbus*) : Pas vraiment d'hivernage en chênaie cet hiver, une seule donnée de 82 ex. dans le massif forestier du Tournibus à Gerpinnes. Ailleurs, c'est en zones agricoles que les quelques grosses troupes sont notées, avec 500 ex. les 16/12 et 27/12 à Jamiolle, 600 ex. le 19/12 à Silenrieux et le 26/12 à Walcourt, 1700 ex. dans une éteule de maïs également le 26/12 à Jamiolle où ils seront 4000 ex. le lendemain. Le 24/12 à Jamagne, 2500 ex. forment un dortoir en trois groupes. Le mois suivant, on aperçoit encore de 100 à 120 ex. en vol le 11/01, à Surice et à Villers-le-Gambon, ainsi que 400 ex. le 13/01 à Jamagne. Le plus grand groupe de janvier est composé de 1500 ex. à Clermont, le 19/01. Ensuite, la fréquence des petits nombres augmente et devient la règle en février. Rappelons que le Pigeon ramier se cantonne assez tôt en forêt.

Tourterelle turque (*Streptopelia decaocto*) : Habituellement observée par paires, cette tourterelle peut former en hiver des groupes de quelques dizaines d'oiseaux profitant d'une source de nourriture localement abondante (proximité d'un poulailler, par exemple). Cette année, on en note un maximum d'une centaine le 07/12 à Hemptinne.

Encouragés par des températures particulièrement douces, deux exemplaires s'accouplent au rond-point de l'entrée de Nismes le 04/01, posés sur un fil électrique. Sinon, la Tourterelle turque est présente partout, avec un dernier beau groupe de 60 ex. à Villers-le-Gambon, le 26/01. Des chanteurs sont signalés à partir du 14/02, comme à Ham-sur-Heure, Gonrieux, Vierves-sur-Viroin, ...



Tourterelle turque – 28/03/2020 – Philippeville ©Jean-Marie Schietecatte

Effraie des clochers (*Tyto alba*) : Juste dix mentions sur trois mois... dont l'inévitable victime de la circulation, cette fois à Gonrieux (Nationale 99 Couvin-Chimay), le 18/02. La très longue période de tempêtes successives et d'averses doit rendre la chasse en vol et à l'ouïe difficile. Peut-être est-ce cela qui explique cette découverte du 19/02 à Mariembourg : « *Trouvée en fin de journée dans le jardin potager du voisin, elle marche au sol sans voler. Se laisse prendre, est très maigre, affaiblie, meurt dans la nuit.* ».

Grand-duc d'Europe (*Bubo bubo*) : Quelques couples sont confirmés sur des sites occupés précédemment. La période de chant de janvier permet quelques auditions mémorables. Le 18/01, Philippe Ryelandt nous en dit : « *On entend un couple: un mâle à la voix grave et une femelle à l'octave supérieure. Il paraît proche. En définitive, il se trouve de l'autre côté du village. Le mâle possède un chant tonitruant vraiment impressionnant. Les aboiements d'un gros chien dans le village paraissent bien fades par rapport aux "cris de gorille" du grand-duc.. Il chante au moins une demi-heure. Mémorable ! C'est une chance que les gens du cru puissent profiter de cette espèce. Il suffit qu'ils se mettent sur le seuil de leur porte.* ».

Chouette hulotte (*Strix aluco*) : Le chat-huant chante dès l'automne et est ainsi repéré à Virelles (parc de l'étang), Ham-sur-Heure (deux mâles), Dailly, Vergnies, Thy-le-Château et Vaucelles. À Tournibus (Gerpinnes), 1 ex. est trouvé mort.

Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*) : Même constat pour l'amie du vieux pommier que pour la hulotte : décembre et les mois suivants permettent quelques belles écoutes, comme à Baileux, Vierves-sur-Viroin, Dailly, Pry-lez-Walcourt, Olloy-sur-Viroin (deux couples), Couvin, Aublain (quatre chanteurs), Surice, Gochenée et Dourbes. Un ex. victime de la circulation est recueilli à Villers-deux-Eglises et soigné au Creaves de Virelles... il semble tiré d'affaire.

Hibou moyen-duc (*Asio otus*) : Très peu observé : 1 ex. à Saint-Aubin, Agimont et Treignes. Quelques dortoirs sont découverts. Comme maxima, notons 10 ex. à Roly le 15/12, 7 ex. aux BEH (Silentieux) le 05/01, 4 ex. à Bailièvre le 23/12 et 4 ex. à Villers-en-Fagne, le 22/01. Un ex. victime de la route est trouvé le 29/01, à Chastrès.

Hibou des marais (*Asio flammeus*) : Une seule donnée cet hiver : 1 ex. à Chimay le 23/12, contacté par Andries Vercruysse.

Martin-pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*) : L'hiver doux ne doit pas poser trop de problèmes à notre « flèche-bleue ». Le martin est remarqué sur la plupart de nos cours et plans d'eau. Avec la longue période de pluies abondantes, il doit tout de même avoir été confronté aux crues et à l'eau trouble. Néanmoins, il semble bien se débrouiller, comme à Barbençon le 13/12 (Geneviève Mertens) : « *Malgré la hausse du ruisseau, il trouve (à se nourrir), je l'ai vu sur environ une heure, sans y regarder tout le temps, avec trois poissons différents...* ». Il est mobile et peut donc se cantonner sur des eaux moins perturbées, comme ces 8 ex. recensés sur l'ensemble des BEH, le 05/12. Le 21/01, à une date très hâtive, Sébastien Pierret signale à l'étang de Virelles un couple déjà en parade.

Pic épeichette (*Dendrocopos minor*) : Le plus petit et le plus discret des pics : huit mentions pour cette période. Il est repéré à Matagne-la-Grande, Mariembourg, Roly, Rièzes, dans la vallée de l'Hermeton, le Bois de Blaimont, à Virelles et à Sart-en-Fagne.

Pic mar (*Dendrocopos medius*) : Si on n'a pas la chance de le voir à la mangeoire, il faut aller le chercher en chênaies et parfois dans les vieux vergers (35 données). Il est renseigné chanteur à partir du 12/02 à Senzeille.

Pic épeiche (*Dendrocopos major*) : Malgré qu'il soit moins sonore et plus petit que le pic vert, il reste l'espèce de pic la plus notée (169 mentions).



Pic épeiche -Surice- 13/10/2019 © Olivier Colinet

Pic noir (*Dryocopus martius*) : Bien qu'il soit lui aussi fort répandu, sa fréquence est plus faible (34 données). C'est en Caestienne qu'il est le plus observé. L'abondance des pins et la présence de quelques hêtraies (sites de nidification et de dortoir) lui sont très favorables. Il est indiqué chantant, à partir du 21/01, à Cerfontaine.

Pic vert (*Picus viridis*) : Diverses études l'affirment, le Pic vert est favorisé par l'évolution du climat. Effectivement, il est vu partout dans notre région (120 mentions).

Alouette lulu (*Lullula arborea*) : Déjà de retour cette année en février, 1 ex. chante le 21 à Vaucelles, sur un site connu de nidification, alors que 10 ex. sont surpris à Treignes, le 23.

Alouette des champs (*Alauda arvensis*) : Hivernage traditionnel dans nos plus vastes espaces agricoles des plateaux de Clermont et de Florennes-Mettet où des groupes de 20 à 150 ex. sont dénombrés. Ailleurs, également à la faveur de zones de cultures, mais de façon plus localisée, ces alouettes sont vues en plus petits nombres. Le premier chanteur est entendu le 31/01 à Ginnée. Ils deviennent plus fréquents en février (Baileux, Vogenée, Ragnies, Yves-Gomezée, Jamagne, Bourlers, ...). Avec la migration de remontée vers le nord, des groupes sont à nouveau aperçus à partir du 05/02, augmentant soudain à partir du 20/02. Pointons encore le maximum de 300 ex. le 20/02 à Forges.



Alouette des champs - 25 02 2020 - Roly - © Roland Fromont

Pipit farlouse (*Anthus pratensis*) : Contacté régulièrement cet hiver. Des individus isolés ou en petites troupes (moins de 10 ex.) sont indiqués un peu partout. De la Noël au 21/01, des groupes plus nombreux (jusqu'à 30 ex.) et plus fréquents sont signalés. Ensuite, c'est plus calme jusqu'à un premier chanteur en parade, le 22/02 à Mariembourg, sur un site de nidification connu. À partir du 26/02, les chanteurs sont plus répandus (Michel Ittelet).

Pipit spioncelle (*Anthus spinoletta*) : Ce pipit montagnard recherche des cieux cléments pour hiverner. Il apprécie également la proximité d'espaces détrempés... il n'a pas été déçu cette année. Si le dortoir de Fagnolle explique le séjour de l'espèce dans ses environs (Fagnolle-Roly-Nismes, jusqu'à 50 ex., le 05/01 et 100 ex. le 20/01), le spioncelle est également noté à Boussu-en-Fagne, aux BEH, à Merlemont, Erpion, dans la vallée de l'Hermeton, à Romedenne, Matagne-la-Petite, Samart et Frasnès-lez-Couvin, en très petits nombres.

Bergeronnette grise (*Motacilla alba alba*) : Si on la savait présente en hiver ces dernières années, sa population se limitait à quelques rares individus intrépides. Cette fois, notre hochequeue grise est bien plus abondante tout au long de ces trois mois. Elle est renseignée sur les BEH (entre 1 et 2 ex. à la fois) et, en plus grands nombres, sur les plateaux agricoles, comme à Yves-Gomezée où on a compté de 13 à 28 ex. (10/01). Le 11/02, un ex. à Petite-Chapelle, première donnée ardennaise, serait le signal de son arrivée de contrées plus lointaines ? Elle est vue ensuite à Mariembourg, Rognée, Gonrieux, Fraire, Merlemont, Tarcienne, Surice, Saint-Aubin, Nalinnes, etc. C'est le 25/02 qu'1 ex. est observé sur un toit du village de Yves-Gomezée, suggérant l'arrivée d'une première nicheuse locale.



Bergeronnette grise - 04 01 2020 - Clermont - © Roland Fromont

Bergeronnette des ruisseaux (*Motacilla cinerea*) : Régulièrement notée, seule ou par paires, sur tous les cours et plans d'eau régionaux. Hiver sans histoire.

Cincle plongeur (*Cinclus cinclus*) : A peine une quinzaine de données: sur l'Eau Noire (Nismes et Couvin), le Viroin (Vierves, Treignes) et l'Eau Blanche (Virelles). C'est bien peu... l'oiseau a dû être fort dérangé par les nombreuses et puissantes crues. Il a certainement erré le long des petits cours d'eau secondaires.

Troglodyte mignon (*Troglodytes troglodytes*) : L'oiseau aux trilles caractéristiques est contacté un peu partout en cette mauvaise saison. S'il est sensible aux hivers froids, celui-ci lui aura été plutôt favorable.

Accenteur mouchet (*Prunella modularis*) : Discret mais présent en hiver, l'accenteur est bien renseigné. Il s'aventure parfois au pied des mangeoires, pour grappiller quelque provende.

Rougegorge familier (*Erithacus rubecula*) : Fréquent près des habitations durant l'hiver, il profite du pied des mangeoires, tout comme l'accenteur. C'est également un chanteur très hâtif, les 2 premiers étant signalés le 06/02, à Mariembourg, par Thierry Dewitte.

Rougequeue noir (*Phoenicurus ochruros*) : Quelques individus tentent un hivernage, comme à Fagnolle, Mariembourg, Petigny, Philippeville et Surice où ils sont notés jusqu'au 11/01. Le retour printanier s'amorce le 22/02 avec 1 mâle observé à Matagne-la-Petite.

Tarier pâtre (*Saxicola torquata*) : Une seule mention hivernale, le 27/12 à Senzeille, avant un retour hâtif qui semble se généraliser à partir du 15/02.

Merle noir (*Turdus merula*) : Espèce omniprésente, souvent en petits nombres. On note toutefois divers rassemblements peu habituels, comme ces 20 ex. le 01/01 à Nismes, ces 16 ex. le 02/12 à Vergnies, ...

Grive litorne (*Turdus pilaris*) : Divers observateurs la disent peu abondante cet hiver. La cause est certainement à rechercher dans la douceur du climat. Les groupes les plus importants sont de 300 ex. le 30/12 à Villers-le-Gambon, 135 ex. le 12/02 à Matagne-la-Grande, 100 ex. le 04/12 à Roly et 100 ex. le 04/01 à Clermont.



Grive litorne -Franchimont- 25/02/2020 © Olivier Colinet

Grive musicienne (*Turdus philomelos*) : Mentionnée régulièrement cet hiver ; une fois encore, la douceur de la saison en est responsable. Les premiers chanteurs se font entendre dès le début de février.

Grive mauvis (*Turdus iliacus*) : Comme pour la litorne, les chiffres ne sont pas affolants pour cette espèce nordique. Tout au plus 55 ex. le 26/12 à Jamiolle et le 08/02 à Virelles. C'est vraiment très peu.

Grive draine (*Turdus viscivorus*) : La plus solitaire de nos grives, avec au mieux 4 ex. signalés à Romerée ou à Saint-Aubin. C'est aussi un des premiers oiseaux à égayer notre univers musical, avec des chanteurs dès la fin janvier.

Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*) : Fait assez rare pour le citer, une Fauvette à tête noire vue le 12 décembre 2019 à Jamagne, est suspectée d'hiverner.

Pouillot véloce (*Phylloscopus collybita*) : Encore présent durant tout le mois de décembre un peu partout en ESEM. Dernière donnée le 29, à Merlemont.

Roitelet huppé (*Regulus regulus*) : Signalé partout de décembre à février. Notre petit sédentaire ne dédaigne pas la compagnie, puisque des groupes allant jusqu'à 5 individus sont régulièrement notés, en particulier durant les mois de décembre et janvier.

Roitelet triple-bandeau (*Regulus ignicapillus*) : Le cousin du Roitelet huppé est nettement moins renseigné pendant cette période et ses apparitions se font plus exceptionnelles en février. Souvent isolé, plus rarement en couple, pointons cette petite troupe de 5 individus, le 25/01, dans la réserve naturelle de la vallée de l'Eau d'Yves.

Mésange à longue queue (*Aegithalos caudatus*) : Majoritairement en bandes pouvant atteindre 20 exemplaires comme à Vergnies, le 28/12. Les observations semblent prédominer dans le nord de l'ESEM, sur un rayon approximatif de 10 kilomètres autour des BEH. En décembre, les groupes dépassant les 10 ex. sont fréquents. En janvier, la tendance s'infléchit pour faire place en février à des individus généralement isolés.

Mésange huppée (*Parus cristatus*) : Solitaire et occupant les bois de conifères presque exclusivement, elle est très peu vue en couple, comme dans la réserve naturelle des Abannets, le 02/12 et au lac de l'Eau d'Heure (BEH) le 23/01, ou encore, à Franchimont, le 29/02.



Mésange huppée - 24 01 2020 - BEH - © Joël Boulanger

Mésange nonnette (*Parus palustris*) : En cette période hivernale, la Mésange nonnette ne craint pas de s'alimenter dans les mangeoires en compagnie de ses cousines charbonnières ou bleues.

Signalée partout souvent seule voire en couple, mentionnons cependant de 'grands' rassemblements, tels que ceux de 15 ex. le 23/12 et de 12 ex., 5 jours plus tard, à Vergnies. Probablement le même groupe. En janvier, deux données similaires à celles de décembre sont renseignées dans le complexe des BEH, à la Plate Taille. Cette fois, il s'agit de 10 ex. le 05/01 et de 12 ex., 5 jours plus tard. On continue à voir la nonnette en février, mais exclusivement isolée ou en très petits nombres n'excédant pas 3 ex. ensemble.

Mésange boréale (*Parus montanus*) : Plus casanière que sa cousine, la Mésange boréale ne vient pas aux mangeoires et se cantonne dans les forêts, de préférence humides. Ses apparitions sont donc moins fréquentes. Par ailleurs, on ne note qu'exceptionnellement plus d'un individu à la fois, souvent reconnu à la voix ou surpris au sol, se nourrissant avec les pinsons.

Mésange noire (*Parus ater*) : Presque toujours seule, les rares mentions plurielles sont : 2 ex. à Mariembourg le 15/12, 4 ex. à Nismes le 30/12, 2 ex. le 04/01 à Petigny et 2 ex. en février, le 05, à Saint-Aubin. Elle vient parfois aux mangeoires.

Sittelle torchepot (*Sitta europaea*) : Quelques chiffres relevés sur les sites des BEH : 15 ex. au total le 02/12, 11 ex. le 07/12, à la Plate Taille, et 12 ex. le 23/12 à Vergnies ; en janvier, mêmes nombres, toujours à la Plate Taille : au total, 12 ex. le 05/01 et 10 ex. le 10/01. En général, les observateurs notent essentiellement des individus isolés, beaucoup moins souvent en couples.

Grimpereau des bois (*Certhya familiaris*) : Seulement 2 données en février : 2 individus à Matagne-la-Grande le 12 et un seul chanteur, le 20, dans le bois de Blaimont.

Grimpereau des jardins (*Certhya brachydactyla*) :



Bien présent partout. A l'inverse de son cousin des bois, il ne se passe pas un jour où il n'est pas contacté durant la période considérée.

*Grimpereau des jardins - 11 01 2020 -
BEH - © Charles Henuzet*

Pie-grièche grise (*Lanius excubitor*) : Après une brève apparition sur son site traditionnel du Vivi des Bois au mois d'octobre 2019, elle y refait seulement surface le 28/12 et n'y est repérée qu'après plusieurs jours de prospection. Dans la réserve naturelle de La Prée, par contre, c'est une nouvelle venue qui fait l'objet d'une mention le 09/12. Elle y sera encore aperçue jusqu'au 04/02, alors que notre "ancienne" du Vivi des Bois y est régulièrement notée jusqu'au 15/02. Enfin, soulignons la présence d'une grièche grise à Gochenée le 06/01 et d'une autre à Forges, le 01/02. Très probablement toutes des hivernantes. A quand le retour de sa nidification en ESEM ?

Geai des chênes (*Garrulus glandarius*) : Vu partout, mais souvent en petits groupes de 3 à 4 ex. maximum. Surpris quelques fois aux mangeoires, c'est cependant dans les zones de chênaies ou de frênaies qu'il est majoritairement remarqué.

Pie bavarde (*Pica pica*) : Chez *Pica pica* les grands rassemblements ne sont pas rares, surtout aux pré-dortoirs et, dans une moindre mesure, sur les zones de nourrissage. Le pré-dortoir de Mariembourg en est un exemple où jusqu'à 40 ex. ont été dénombrés, le 13/12, chiffre resté stable jusqu'au 30/01. La recherche de nourriture peut aussi attirer bon nombre d'individus, comme à Mariembourg, le 14/02, où 22 pies sont surprises à manger ensemble. Cependant ce fait est assez exceptionnel. En effet, en moyenne, ce type d'activité rassemble tout au plus une petite dizaine d'oiseaux. Ainsi, le 12/12, dans le Quartier du Lumsonry à Tarcienne, la nervosité de certaines d'entre elles est visible, alors qu'elles n'étaient pas plus de 7 à 8 ex. sur un site de nourrissage. Par contre, le 02/02, au même endroit, l'observateur indique très peu d'agressivité entre les pies, phénomène qu'il attribue à l'abondance de nourriture disponible.



Pie bavarde - 02 02 2020 - Philippeville - ©Jean-Marie Schietecatte

Choucas des tours (*Corvus monedula*) : Comme durant les autres périodes de l'année, des groupes de plusieurs dizaines de choucas sont présents. Mais en hiver, des oiseaux nordiques viennent grossir les effectifs. Le plus grand regroupement est de plus ou moins 1000 ex., à Cerfontaine, le 19/12.

Corbeau freux (*Corvus frugilegus*) : Même constat que pour les choucas, avec un maximum de plus ou moins 500 ex. à Philippeville, le 17/01.

Corneille noire (*Corvus corone*) : La corneille est, quant à elle, seulement grégaire hors période de reproduction. Un dortoir accueille 230 ex. au lac de l'Eau d'Heure, le 19/12.



Grand Corbeau (*Corvus corax*) : Les attroupements de Grands corbeaux sont rares en hiver dans notre région. Cette année, le plus grand comprend 4 ex. (à Matagne-la-Petite, le 24/02). A part eux, ce sont des oiseaux seuls ou en couples qui sont repérés, souvent par leurs croassements : « *Alarmé par les cris caractéristiques, j'aperçois haut dans le ciel deux Grands Corbeaux cerclant et "aboyant" de cette manière typique qu'ont ces oiseaux. Dans le viseur de l'appareil je peux distinguer la queue cunéiforme qui ne laisse aucun doute quant à l'identification* » (Georges Horney).

Grand corbeau – 15/12/2019 – Sautour - © Georges Horney

Étourneau sansonnet (*Sturnus vulgaris*) : À nouveau une espèce grégaire en hiver, avec des groupes comptant jusqu'à plus ou moins 2500 ex. (à Fraire le 30/12).

Moineau domestique (*Passer domesticus*) : Côté vie, les premiers comportements de chant et de construction de nids sont signalés le 15/02, à Pesche. Côté mort, un individu est capturé et mangé par un épervier, le 26/02 à Walcourt.

Moineau friquet (*Passer montanus*) : Seulement 6 mentions ! À Macon, Villers-le-Gambon, Hemptinne (le plus grand groupe, avec 22 ex.), Samart et Romedenne. Autrement dit, presque toujours en périphérie de zones agricoles ouvertes.

Pinson des arbres (*Fringilla coelebs*) : Un chanteur hâtif est contacté à Mariembourg le 13/01, par Marc Lambert. Mais, c'est à partir du 20/02 que les pinsons territoriaux commencent à se faire entendre un peu partout.

Pinson du Nord (*Fringilla montifringilla*) : Vraiment très peu d'observations cet hiver : 5 données avec un maximum de 2 ex. ensemble. Cette constatation n'est pas propre à notre région puisqu'elle a été faite pour l'ensemble de la Wallonie

Verdier d'Europe (*Carduelis chloris*) : Le 20/12 à Saint-Remy, un beau groupe de 190 ex. se nourrit dans une MAEC, zone définie comme suit par Natagriwal.be : « *Bande installée en culture sous labour. Elle estensemencée d'un couvert en faveur des oiseaux des champs et/ou de la petite faune des plaines agricoles. Ce couvert peut prendre différentes formes : mélange de céréales non récoltées, luzerne/trèfle fauché ou broyé tardivement, mélange de hautes herbes pérennes* ». Le 26/02, c'est un sauvetage qui a dû être réalisé : « *Tête coincée dans l'orifice du silo distributeur de graines de tournesol, l'oiseau était parfaitement immobile... peut-être en raison de la présence d'un épervier mâle en train de dévorer au sol un oiseau à 10 mètres de la mangeoire. L'épervier envolé, j'ai manipulé assez longuement la tête du verdier pour le dégager du piège, l'oiseau est reparti libre en criant et apparemment en bonne forme.* » (Alain Paquet).

Tarin des aulnes (*Carduelis spinus*) : Bien présent cet hiver, avec des groupes comptant jusqu'à 50 ex.

Linotte mélodieuse (*Carduelis cannabina*) : Notons la presque absence d'observations de linottes en février : 2 données pour l'ensemble du mois.

Bouvreuil pivoine (*Pyrrhula pyrrhula*) : Le premier gazouilleur (le chant du bouvreuil est un gazouillis peu audible) fredonne le 28/02 à Cul-des-Sarts.

Grosbec casse-noyaux (*Coccothraustes coccothraustes*) : Épinglons un beau groupe de 34 ex. en vol à Treignes, le 12/01.

Bruant jaune (*Emberiza citrinella*) : C'est dans les bandes de MAEC¹ que sont rencontrés les plus grands rassemblements. La palme revient à Saint-Aubin, avec au moins 700 ex. le 22/01 : « *Minimum !! Peut-être jusqu'à 900 !! Une partie d'entre eux (au moins 220) se trouve à l'est de la MAEC (céréales sur pied), tandis que les autres se concentrent dans les arbres, en bord de bois, puis se déplacent vers la partie ouest de la MAEC et la rangée d'arbres qui la jouxte, servant probablement de dortoir. Record personnel absolu en ESEM !!* » (Hugues Dufourny).

Bruant proyer (*Miliaria calandra*) : Un groupe de Bruants proyers est suivi à Clermont cet hiver, seul endroit où l'espèce a été vue en ESEM. Les oiseaux y resteront du 01/12 au 19/01, avec des effectifs allant de 2 à 9 ex.

Espèces non commentées dans cette chronique : Tadorne casarca, Mésange charbonnière, Mésange bleue, Chardonneret élégant, Bec-croisé des sapins et Bruant des roseaux.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont transmis leurs observations par un canal ou un autre. Sans elles, cette rubrique n'aurait jamais vu le jour...



Impression – PNVH



Mésange bleue et Chardonneret élégant – hiver 2019-2020 – Philippeville ©Jean-Marie Schietecatte

¹MAEC : Mesure Agro-Environnementale et Climatique. Pour plus d'infos: <https://www.natagriwal.be/fr/mesures-agro-environnementales/en-quelques-mots>

Le Lierre grim pant (*Hedera helix*), un incontournable du jardin ?

Texte de Thierry Dewitte.

À la lecture du titre, peut-être vos poils se sont-ils hérissés et vous êtes-vous exclamé : « Il est fou ! ». En effet, ce végétal souffre d'une très mauvaise réputation. Celle, sous son ascension, de faire mourir les arbres et de déstabiliser les murs de bâtiments. Certes, il peut, au fil de très nombreuses années, devenir envahissant, s'étendant au-delà du raisonnable, au vu de la taille de votre jardin et de la nature de son support. Mais il peut être contrôlé, en arrachant si nécessaire les pousses indésirables. Et il est vrai qu'une réflexion sur son avenir potentiel est nécessaire, avant de l'implanter...ou pas.



Au contraire de la glycine, par exemple, qu'il vaut mieux conduire sur un support qui lui est propre tant elle peut s'enrouler avec force (jusqu'à déformer une gouttière, soulever des ardoises, pénétrer dans un local à la faveur d'une fissure, ...), le lierre se fixe sur les parois à l'aide de racines crampons qui restent plutôt superficielles.

Mais, avant d'être grim pant, il est d'abord rampant... En effet, il présente la particularité d'avoir 'deux vies'. La première est celle où il rampe et recouvre le sol de ses feuilles (persistantes), elles sont alors à cinq lobes.

Supportant assez bien la sécheresse, le lierre est souvent présent en sous-bois, sur sols superficiels, caillouteux, voire rocheux.

Photo 1 : à Roly, il y a juste 17 ans, un habitant a eu l'idée de placer un pied de lierre à la base du poteau d'éclairage voisin de son habitation (l'ancienne cure). Résultat extraordinaire n'est-il pas ?

Il est moins fréquent sur sols profonds et riches, car se développe-là une végétation luxuriante qui l'étouffe sous sa masse (orties, par exemple).

Puis, s'il trouve de quoi s'élever, peu importe le support, la forme des feuilles va progressivement se simplifier, au fur et à mesure de l'ascension. Elles passeront à trois lobes, puis deviendront lancéolées (avec un seul lobe restant, celui de son extrémité).

Et alors seulement la floraison peut apparaître... À ce stade, on dit que le lierre est arborescent.

Sa floraison a lieu en fin d'été et à l'automne. Les fleurs sont en ombelles et produisent une grande quantité de pollen (protéines) et de nectar (sucre).



Photo 2 (Wikipedia, Hectonichus, Genova 06/10/2009, Italy) : Les fleurs du lierre alimente une abeille solitaire, la Colette du lierre (*Colettes hederæ*), au cycle particulièrement tardif.

Ces productions sont providentielles pour tous les insectes qui passent l'hiver à l'état adulte ! Citons les syrphes, les abeilles, les guêpes, divers coléoptères, etc. L'épais feuillage persistant leur offre en outre un refuge bienvenu ; les coccinelles en profitent tout particulièrement, y passant volontiers la mauvaise saison.



Photo 3 (Meve Dimidschstein) : février 2020, Monthermé, on aperçoit bien les fruits et la feuille lancéolée (un seul lobe) typique de la forme grimpante.



Photo 4 (Damien Hubaut) : En fin d'hiver, les grives, ici la Grive mauvis (*Turdus iliacus*), se nourrissent volontiers des fruits du lierre. Ceux des autres arbustes ont pratiquement disparus à ce moment.

Durant celle-ci, les fruits vont grossir et mûrir. Ils prennent, au fil des mois, une couleur noire, indiquant qu'ils sont arrivés à maturité et consommables par les oiseaux (février-mars). C'est assurément du pain béni pour eux, car les fruits qu'ils trouvent habituellement dans les haies sont devenus rares, ayant disparu sous l'appétit des nombreux oiseaux migrateurs et hivernants, tels que les grives.

En cette période de disette, ces dernières vont pouvoir se rabattre sur les fruits du lierre, des fruits qui vont aussi être de première importance pour les oiseaux insectivores de retour.



Photo 5 (Meve Dimidschstein) : Février 2020, Monthermé. Les arbres "enlièrés" constituent de formidables habitats. Outre les insectes adultes qui doivent hiverner comme les papillons diurnes Citron, Petite-Tortue ou les chrysopes, les coccinelles, on peut y surprendre des hôtes plus surprenants. Citons le Hibou moyen-duc (*Asio otus*) qui y constitue un dortoir hivernal, plus particulièrement dans les parcs ou les jardins de ville. Dans les villages, ce sont les moineaux qui les fréquentent y recherchant une ombre bienfaitrice en été et un épais couvert protecteur en hiver. Signalons alors que la Chouette effraie (*Tyto alba*) peut y tenter une capture.

En effet, le printemps peut être capricieux et se laisser désirer, retardant d'autant l'émergence des insectes. Pendant ces semaines difficiles, il est courant d'observer diverses espèces se concentrer sur des massifs étendus de lierre, car ces derniers présentent toujours une grande quantité de fruits. Parmi les visiteurs affamés, citons les fauvettes (surtout la fauvette à tête noire), les rougequeues et le gobemouche gris.



Photo 6 : Roly, il ne faut pas une très grande hauteur pour que le lierre devienne arborescent et fleurisse. Ici, sur le coin de la ferme-château, il fait 1,5 m de haut.

C'est le printemps, bouturons du lierre...

Le lierre se bouture facilement. Pour l'introduire chez vous, il est inutile d'en acheter, d'autant que de nombreux cultivars horticoles sont gélifs². Il suffit d'arracher des pousses et d'enterrer leur base dans 10 à 15 cm de terre. Avec présence de quelques racines adventives, c'est mieux. Sans elles, les boutures reprendront aussi, mais il faudra alors prendre soin de les arroser si nécessaire (printemps sec). On peut regrouper plusieurs pousses et les planter « en bouquet » pour augmenter les chances de reprise. Les racines vont apparaître à la base des feuilles enterrées, puis de nouvelles pousses vont bientôt se développer. Si vous avez plus de temps, vous pouvez repiquer les morceaux prélevés dans des pots, les arroser régulièrement selon leurs besoins (les ranger dans un endroit semi-ombragé, surtout si l'année s'annonce caniculaire), pour les replanter en place, dès l'automne. Le lierre est particulièrement utile au jardin, en particulier s'il a pu prendre un peu de hauteur. Son feuillage persistant sert d'abri hivernal pour plusieurs prédateurs de pucerons, comme les coccinelles déjà citées, mais aussi les chrysopes, les syrphes, ...

²Gélif : sensible au gel

Si vous n'avez pas de support déjà existant à lui offrir, n'hésitez pas à confectionner un volume en treillis galvanisé (très malléable, dont la forme dépendra de votre imagination) qu'il se fera un plaisir de recouvrir, rendant invisible l'armature.

Bon travail ! *Thierry Dewitte*



Photo 7 (Damien Hubaut) : Vue de moins en moins depuis que les hivers doux se succèdent, la Grive litorne (*Turdus pilaris*) est vraiment dépendante de la ressource en fruits sauvages. Lors des années de fortes productions de pommes, elle peut alors s'attarder en grands nombres, profitant de celles tombées au sol.



Photo 8 : Roly, il arrive que le lierre déborde de l'espace que l'on lui a attribué. Il est assez facile de limiter alors son extension. Arracher les pousses indésirables demande peu d'effort et il est en outre possible de profiter de celles-ci pour réaliser des boutures !

Ce que nous en dit Luc Noël de Jardins et Loisirs :

Plantez un lierre !

Plante grimpante par excellence, un lierre peut masquer un élément vertical disgracieux ou apporter une présence de verdure sur de larges surfaces homogènes. La plante est rustique, reste verte toute l'année, offre une végétation dense mais peu de jardiniers osent l'installer contre un mur par crainte de voir la maçonnerie se dégrader. Un mur en bon état, sans fentes ni joints profonds, ne risque rien. Il faut simplement veiller à ce que les tiges ne s'immiscent pas sous des structures comme les gouttières qu'elles pourraient soulever au fur et à mesure de leur transformation en branches.

Il est aussi reproché au lierre d'apporter de l'humidité. C'est tout le contraire. Le feuillage abrite le mur de la pluie et les racines prélèvent de l'eau au niveau des fondations. Enfin, le lierre est accusé d'attirer et d'abriter une multitude d'animaux dont des oiseaux qui y nichent ou y dorment. C'est vrai mais il faut considérer cet accueil avec un regard positif : le lierre est un petit milieu de vie qui peut nous aider à maintenir l'équilibre biologique au jardin.



Photo 9 : exemple de forme donnée par une structure métallique, ici deux 2 CV, la base est en if (*Taxus baccata*) et le dessus en lierre grimpant. (avec l'aimable autorisation du Domaine de Chevetogne, merci à eux, www.domainedechevetogne.be)

Exemple particulier d'un support d'importance patrimoniale couvert de lierre à Surice (entité de Philippeville).

Une maison en ruine se laisse à peine deviner tant elle est recouverte d'un épais manteau de lierre. Et pour cause, voilà plus de cent ans que celui-ci aide à effacer ou à rendre moins douloureux le souvenir de l'origine de cet état (com. Luc Noël) : le témoignage de crimes de guerre perpétrés en 1914-18. Le village fut incendié et les hommes fusillés par les allemands.

Ce monument vivant doit être démolí pour laisser place à la construction d'une « Maison de Village ».



Photo 10 (Yves Van Cranenbroeck) : cette superficie de lierre est tout à fait exceptionnelle de part son importance. Que de vies doit-elle abriter ! Etonnant de la raser plutôt que de la conserver, alors qu'elle est dotée d'un panneau commémoratif, afin de ne pas oublier...



Photo 11 (Luc Noël) : Détail d'une partie de la maison en ruine avec vue sur l'imposant lierre.

Le Grand-duc d'Europe (*Bubo bubo*) au Fondry des Chiens (Nismes, Viroinval) : même pas peur !

Par Thierry Dewitte

Samedi 27 avril 2019 après-midi, je reçois un SMS de Pascal Petit disant : « *Un hibou au Fondry des Chiens, est-ce possible ?* ». Je pense tout d'abord au Hibou moyen-duc qui niche volontiers dans un nid de corneille abandonné et qui affectionne les pins, essences forestières abondantes aux alentours du Fondry. L'idée d'y trouver un Grand-duc m'effleure à peine, car la cavité du phénomène karstique est assez réduite. L'effet de falaise est présent, mais en creux par rapport au paysage extérieur et je n'imagine pas un replat assez spacieux pour lui, sur une des parois. Prudent, je lui réponds cependant : « *C'est possible, mais il a quelle taille ?* ». Et en retour, je reçois une photo prise avec un GSM, tellement le hibou est proche : « *... à une dizaine de mètres du premier panneau d'information* » précise-t-il. Il faut se rendre à l'évidence, il s'agit d'un Grand-duc d'Europe (*Bubo bubo*), couché, mais aux yeux et aux aigrettes bien visibles.



Photo 1 : Quiconque s'approche du panneau d'accueil se trouve situé à une dizaine de mètres de la cavité de nidification, un étroit rebord herbeux sous un petit surplomb rocheux, où pousse un pin sylvestre (*Pinus sylvestris*).

Le dimanche 28 avril, je fais un tour sur les lieux, après une balade guidée à Olloy-sur-Viroin. Il ne me faut pas bien longtemps pour trouver l'oiseau, en regardant dans le prolongement du panneau. Quand on s'approche de ce dernier, le Grand-duc se plaque contre la paroi et son attitude laisse à penser qu'il s'agit d'une femelle protégeant des jeunes. L'aire est à côté d'un Pin sylvestre assez jeune (*Pinus sylvestris*) et située à moins de trois mètres du sommet de la paroi.

Les promeneurs passent là, en suivant le chemin qui contourne la cavité et rejoint le sentier qui descendant au fond de la doline.

On imagine que la femelle tente chaque fois de se dissimuler, quand des visiteurs s'approchent. Cette réserve naturelle domaniale est une propriété communale soumise au régime forestier.

C'est aussi le site naturel le plus visité de la région, notamment via le petit train touristique : cela représente au minimum plusieurs dizaines de touristes par jour en période de congé scolaire, comme à ce moment-là, c'est-à-dire aux vacances de Pâques, mais aussi durant les week-ends.



Photo 2 : 28 Avril 2019 © Michel Pirotte. Avec les vacances de Pâques et l'affluence du public, la femelle voit rompre la tranquillité du site. Selon la position des gens, elle essaye de se faire discrète au mieux, sans s'éloigner de ses jeunes qu'elle réchauffe. Ici, elle se cache au mieux derrière le pin.

Nous contactons Pascal Petit pour en savoir plus sur les circonstances de la découverte. Il explique : *« Je me promenais par là à pied quand le chauffeur du petit train, qui me voit souvent, me dit qu'il y a un hibou facilement observable. C'est une dame qu'il transportait, qui, lors de la lecture du panneau, a été interpellée par deux yeux oranges qui la regardaient. Elle a alors appelé le conducteur du petit train pour convenir avec lui qu'il s'agissait d'un hibou »*. Blessé ? Que faisait-il là, si près ?

Nous supposons alors que l'oiseau s'est installé au Fondry en hiver où il a été tranquille jusqu'au début du printemps. Repérage du site, parades, aménagement de l'aire, ponte et couvaison ont dû se dérouler sans trop de dérangement et ont mis le couple de Grands-ducs en confiance. Mais voilà, la saison touristique est lancée, le congé de Pâques attirant les premiers visiteurs de l'année et le site est devenu nettement moins paisible ! Que faire ?



Photo 3 : 28 Mai 2019 © Michel Pirotte. Les jeunes sont au nombre de deux, dissimulés sous le plumage de la femelle. Elle se plaque au mieux contre la roche.



Photo 4 : 28 Mai 2019 © Michel Pirotte. Afin d'éviter d'être trop visible, la femelle ferme partiellement les yeux, les aigrettes sont maintenues dressées et étroites.

Bien que nous soyons un dimanche, un courriel est envoyé au cantonnement de Viroinval (Ing. F. Delacre), au bourgmestre Baudouin Schellen, à l'agent forestier David Lambert, à Bernard Clesse (membre de la CCGRND-Commission de gestion des réserves naturelles domaniales) et à Michel Pirotte qui étudie cette espèce depuis de nombreuses années (30 ans !).

J'y retourne vers 17 h et je rencontre David Lambert qui observe l'oiseau à la longue-vue, il prend connaissance de la situation de terrain. Baudouin Schellen et Michel Pirotte se sont déjà vus sur place, plus tôt dans l'après-midi. Une telle réactivité est encourageante. Quelle décision prendre ? Faut-il interrompre la nidification en capturant les jeunes et en les répartissant dans diverses aires régionales, acceptant l'idée que la reproduction entamée est fichue ? Mais qu'advient-il du couple ? Faut-il placer une clôture pour éloigner le public du panneau d'accueil et empêcher ainsi les visiteurs de dominer brusquement la femelle sur son « nid » ? Faut-il ne rien faire et se dire 'advienne que pourra' ?

Finalement, c'est la solution du placement d'une clôture qui est choisie. Celle-ci est mise en pratique au début de semaine par les ouvriers domaniaux, sous la supervision de Florence Leclercqz (DNF), responsable du triage en question –un tout grand merci à eux ! L'Ursus fait 1,20 m de haut. Cette barrière ne peut être enjambée facilement et elle est fixée solidement sur des sections de barre à béton. Il est éloigné du bord du Fondry d'une quinzaine de mètres et délimite une zone de tranquillité de plus de 50 m de long. On ne place pas de petits panneaux indiquant la raison de la clôture, laissant le soin d'imaginer aux visiteurs, par exemple, que c'est la dangerosité des lieux qui justifie celle-ci. Signalons que quelques semaines auparavant et donc en présence du couple, un hélicoptère avait évacué une jeune alpiniste tombée de la paroi... alors que cette pratique sportive est interdite sur le site !



Photo 5 : Une fois que les jeunes quittent l'aire, grim pant et voletant, ils profitent tant bien que mal des diverses cavités et buissons pour se dissimuler au mieux. Ensuite, volant, ils rejoignent les pins noirs d'Autriche. C'est déjà là que le mâle passe ses journées, puis la femelle.

La découverte de l'espèce en cet endroit n'est intentionnellement pas renseignée sur le site d'encodage *observations.be*, car le bouche à oreilles attirera sûrement déjà assez de monde. De fait, c'est probablement le couple de Grands-ducs le plus facilement observable de Belgique et le plus proche de ses visiteurs, d'où son attrait.

La présence de deux petits est rapidement confirmée. Une fois qu'ils sont assez grands, la femelle passe la journée dans les pins, surveillant sa progéniture seule à l'aire. Puis les jeunes commencent à se déplacer sur la paroi et les gradins rocheux. Au fur et à mesure que leur capacité de vol se développe, ils parcourent de plus en plus largement le site du Fondry. Ils finissent par explorer à pattes le plateau herbeux, à l'intérieur du périmètre clôturé, du moins en soirée. C'est dans cette phase qu'ils sont les plus vulnérables vis-à-vis de l'homme, mais aussi du renard... Et au début juillet, enfin aptes à voler, ils rejoignent les pins environnants où ils sont encore nourris par les parents pendant plus d'un mois. Une fois dans les pins, ils vont pouvoir se déplacer plus discrètement, parcourir d'assez grandes distances et trouver un endroit peu fréquenté par l'homme dont la présence se limite plutôt aux alentours proches du Fondry, voire juste à son périmètre. Heureusement, tout se déroule bien ainsi et le bourgmestre comme le DNF sont informés que la clôture peut être retirée. On est le 18 juillet, mission accomplie...



Photo 6 : Si le Fondry des chiens est un site géomorphologique exceptionnel, c'est tout le Tienne Saint-Anne qui vaut le détour. Après de nombreuses années sous le statut de réserve naturelle Ardenne et Gaume, il est érigé en réserve naturelle domaniale (cantonnement DNF de Viroinval).

Mais cela n'a pas été sans mal, car nous avons recueilli divers témoignages peu réjouissants :

- Des personnes ont lancé de petits cailloux et des morceaux de bois sur la femelle à l'aire « pour voir si elle bougeait » et pour qu'elle soit mieux visible sur la photo ; idem pour les jeunes à l'aire, puis en déplacement sur les rochers, quitte à provoquer leur envol prématuré.
- Pendant deux jours, un clip musical a été tourné en mai dans le Fondry-même, avec équipe de tournage et drone, groupe électrogène, sono, amplis, danseuses et chanteuse ; des voitures ont été garées à proximité... il y a bien une barrière, mais elle est ouverte.
- Un relais pour course VTT et rando sportive, avec tente et véhicules, est resté toute une journée à quelques mètres du rebord.
- Des photographes ont passé la nuit en voiture, placés en divers endroits autour du Fondry pour surprendre les oiseaux.
- Des naturalistes sont venus les observer en journée.
- ... Sans oublier tout ce que l'on ignore, probablement !

Et malgré tout ce ramdam, ils ont tenu le coup... Se pose alors la question suivante : ce couple va-t-il rééditer sa nidification au même endroit, en 2020 ? À suivre...

Nous voudrions remercier toutes les personnes qui ont participé aux démarches visant à préserver la nidification du Grand-duc sur le site du Fondry des Chiens, c'était une première, on partait dans l'inconnu, mais finalement cette action a porté ses fruits.

ET 2020 ?

En 2019, cette situation particulière a été favorisée parce qu'il s'agissait de la nidification d'une femelle primipare et donc inexpérimentée.

Dès janvier, l'observation de la cuvette de nidification est effectuée par Michel Pirotte. En effet, si un couple se cantonne, le mâle prépare de bonne heure la plateforme, évacuant restes de nourriture de l'an passé, débris organiques atterris là de l'automne et de l'hiver... Mais cette fois, rien, aucun signe d'occupation du site. On est fin mars, la nidification s'effectuera donc en d'autres lieux ...



Photo 7 :
26 août 2019
© Philippe Mengeot.
Détail de l'aire en fin de saison.

La guimauve hirsute (*Malvasetigera* (syn. : *Althaea hirsuta*))

Texte d'Olivier Roberfroid

Photos Bernard Clesse (CNB) et Olivier Roberfroid



Nismes 2019

Si les ornithologues s'émeuvent, à juste titre, de l'inquiétante régression de la faune avicole dans nos milieux agricoles et surtout dans les champs, en ce qui concerne la flore messicole, le constat est tout aussi dramatique. Les plantes rencontrées essentiellement dans les cultures sont considérées comme des archéophytes, c'est-à-dire comme ne faisant pas partie de la flore native et présente avant la révolution néolithique (débutant environ 3000 avant JC dans nos contrées). Ces dernières sont arrivées avec les semences de plantes des grandes cultures, provenant principalement de l'Orient (des céréales, mais aussi des légumineuses, des oléagineuses, ...). Elles sont maintenant considérées comme faisant partie des plantes indigènes, au même titre que les plantes forestières ou des milieux humides, etc.

Pour information, les plantes allogènes et arrivées en Europe occidentale après Christophe Colomb et le début des grands voyages autour du monde, sont considérées comme des xénophytes (*Fallopia* sp., *Senecioinaequidens*, *Robinia*, par exemple).

Si certaines messicoles ont trouvé refuge hors des champs, dans les friches ou sur les talus le long des voiries (citons les coquelicots, la matricaire camomille ou le brome faux-seigle), la situation de la grande majorité des plantes considérées comme messicoles primaires observées en Wallonie est terrifiante...

Pas moins de 80 espèces de la flore wallonne sont ou seront absentes de nos contrées, tant que l'intensification de l'agriculture productiviste se poursuivra. Et ne survivront plus dans nos zones agricoles que des plantes ubiquistes, nitrophiles et moins sensibles aux traitements phytosanitaires. Citons parmi elles plusieurs Chénopodiacées et Polygonacées, la morelle noire, la véronique de Perse et autres banalités.

La guimauve hirsute (*Malva setigera*) est une *Malvaceae* calcicole. Elle était autrefois reprise dans le genre *Althaea* (qui se distinguait des espèces du genre *Malva* par le calicule - un 'second calice' à la base du 'vrai' calice). Le genre *Althaea*, formé d'au moins 5 pièces (vs 3), est, suivant l'APG, à intégrer aujourd'hui dans *Malva*, sur le plan taxonomique.

La particularité de ses pièces florales permet de distinguer la guimauve hirsute en fleur de la mauve négligée (*Malva neglecta*) qui lui ressemble, une plante des friches agricoles et des bords de chemin assez commune en Wallonie et au port également rampant. De plus, notre guimauve a des feuilles hérissées de poils raides, un peu piquants, les basales nettement lobées (vs douces au toucher et simplement crénelées).



© Bernard Clesse

En ESEM, ces dix dernières années, elle n'était plus signalée qu'à Nismes, avec un individu le long du trajet du CF3V (disparu...) et une population d'environ dix plants observés au pied du tienne des Boulis, sur la route vers Mariembourg, où elle se maintenait en lisière d'un champ depuis 12 ans. Encore signalée en 2019, elle n'a pas été revue sur ce site ce printemps.

Des recherches ciblées sur le plateau de Bieure, au nord de Viroinval, en Calestienne, permettront peut-être de retrouver l'une ou l'autre population de cette belle petite espèce, comme lors de prospections intenses en 2008, dans ces étendues agricoles qui auront permis de retrouver...une seule population de quelques pieds vers Niverlée. Le constat d'avenir semble clair quand on regarde la carte de distribution sur l'Atlas Botanique en ligne de la Région wallonne (toujours provisoire...), à l'adresse ci-dessous, permettant de constater que la guimauve hérissée est en très mauvaise posture :

<http://observatoire.biodiversite.wallonie.be/especes/flore/atlas/taxon.aspx?name=Althaea%20hirsuta>

Déjà repris dans La Grièche n° 44, un appel est lancé aux naturalistes de terrain pour le signalement des champs à messicoles, dans toutes les régions agricoles.

Les observations d'espèces rares (cfr la Liste Rouge RW) peuvent être transmises à Mr Julien Piqueray* qui coordonne la collecte de données sur les messicoles et qui transmettra les infos à Natagriwal, l'organisme responsable de la mise en œuvre du Programme Agro-environnemental de la Région Wallonne.

Des contacts devraient alors être pris avec l'agriculteur concerné, afin de tenter de créer des zones refuges appelées 'bandes de conservation des messicoles spontanées', dans le cadre de Mesures Agro-environnementales.

* julien.piqueray@ulg.ac.be



© Bernard Clesse



© Bernard Clesse

**Participez au projet d'un nouvel
atlas de la Flore de Wallonie
Contactez Olivier Roberfroid pour
l'Entre-Sambre-et-Meuse
oroberfroid@gmail.com**